

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE /

A voir : [Premiers signes de "re-crise" économique](#) • [La fin du salariat: comment l'ubérisation change le travail](#) •

Professions réglementées: ils sont le poil à gratter des monopoles

Économie / Actualité économique / Par Stéphanie Benz, publié le 07/11/2014 à 17:47

52 partages



Pharmacie, justice, architecture... Sur les marchés très figés des professions réglementées, ces jeunes entrepreneurs proposent des services innovants.

Sans forcément s'attaquer directement aux [monopoles des professions libérales](#), ces jeunes entrepreneurs du Net tentent de proposer des services innovants sur des marchés très figés. Souvent vus comme des concurrents par les professionnels en place, la plupart d'entre eux ont affronté une franche hostilité, au point que certains songent à se regrouper dans une association, pour faire valoir leur point de vue face aux "corps constitués".

Cédric O'Neill: [1001pharmacies.com](#)

Ce jeune diplômé en pharmacie a voulu développer une "place de marché" virtuelle, où des pharmaciens d'officine partenaires pourraient commercialiser facilement leurs produits sans ordonnance en ligne. Las... "L'ordre des pharmaciens nous a attaqués devant le Conseil d'Etat et a gagné." Seuls des produits de parapharmacie sont donc vendus sur cette plateforme.

Virgile Delporte: [Testamento.fr](#)

Son ambition: "démocratiser le testament" en mettant à disposition des internautes un outil pour les aider à en rédiger un, le tout à un prix forfaitaire, allant de 35 à 70 euros. Alors que cet acte n'est pas un monopole des notaires, l'initiative a soulevé une véritable levée de boucliers de la part du Conseil supérieur du notariat.

Léonard Sellem: [Demanderjustice.com](#)

Son site veut permettre aux justiciables de régler les litiges du quotidien (devant les juridictions où le recours à un avocat n'est pas indispensable), grâce à des modèles de documents, pour la phase amiable comme pour la procédure elle-même. Attaqué pour "exercice illégal du droit", l'entrepreneur a été relaxé. Un appel est en cours.

Victor Thoulouze: [Archionline.com](#)

Lui veut "rendre service" aux architectes en leur proposant de mettre en ligne leurs plans de maisons individuelles sur sa plateforme, pour leur permettre d'élargir leur clientèle. Faire entendre à la profession qu'il ne s'agissait pas là d'une concurrence déloyale n'a cependant "pas été simple".

➔ Plus d'actualité sur : [Réforme des professions réglementées](#)

- Les notaires vont devoir faire de la place aux jeunes
- Loi Macron: qu'est-ce que le "corridor de la mort" des professions réglementées?
- Loi Macron: la liberté d'installation contrôlée des notaires et huissiers approuvée en commission

Newsletter L'Expansion

Recevez le meilleur de l'actualité économique chaque jour dès 18 heures

Votre adresse e-mail

Ok